



BULLETIN D'ADHESION 2019

A retourner à :
Monsieur le Président de la Fédération Nationale des
Collectivités Territoriales pour la Culture à SAINT-ETIENNE

Je soussigné(e) Mme, Mlle, M. :

Qualité :

Représentant(e) la Communauté de

Nombre d'habitants :

Adresse de la Communauté de Communes :

Code postal : Ville :

Site Internet :

Téléphone : Télécopie :

Déclare adhérer à la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture, en qualité de
MEMBRE

Nom et prénom du Président :

Courriel :@.....

Nom et prénom du Vice-président délégué à la Culture :

Courriel :@.....

Nom et prénom du Président de la commission Culture :

Courriel :@.....

Nom et prénom du Directeur du Service Culturel :

Courriel :@.....

Fait à le

Cachet et signature

TARIF DE COTISATION ANNUELLE A LA FEDERATION NATIONALE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR LA CULTURE

Communautés de Communes de moins de 10.000 habitants	-----	454 Euros
Communautés de Communes de 10.001 à 30.000 habitants	-----	794 Euros
Communautés de Communes de 30.001 à 60.000 habitants	-----	1.069 Euros
Communautés de Communes de 60.001 à 100.000 habitants	-----	1.701 Euros
Communautés de Communes de 100.001 à 500.000 habitants	-----	2.495 Euros
Communautés de Communes de 500.001 habitants à plus	-----	3.683 Euros

La présente adhésion est signée pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction, dénonçable par simple lettre recommandée, un mois minimum avant le 31 décembre de chaque année.

TSVP

A noter. A la suite de votre adhésion, la FNCC vous proposera un entretien avec son rédacteur, à paraître dans *la Lettre d'Echanges*, afin de faire part aux élu-e-s de la Fédération des richesses culturelles de votre collectivité et des grands axes de votre projet culturel.

